

précautions qu'on a prises ailleurs contre la communication de ce mal. Pour veiller en même-temps à la sûreté de la navigation, il a rendu un Décret par lequel il assujettit à quinze jours de quarantaine tous les Bâtimens qui arriveront dans le Port venant de la côte de *Toscane*; ce qui fait qu'il ne s'y en présente que peu présentement. Mais depuis le mois de Juillet, il y entre un très-grand nombre de Bâtimens de toutes sortes de Nations, particulièrement de Navires Anglois. Aussi le commerce avec la *Grande-Bretagne* se rétablit il de jour en jour, à l'avantage des deux Nations. C'est d'ailleurs dans le Port de *Genes* que s'assemble une petite Escadre Angloise, destinée à se rendre à *Alger*, afin d'y réclamer des effets enlevés d'un Pacquebot Anglois nommé le *Prince-Frédéric*, * & de se faire donner des assurances formelles, qu'il ne sera plus commis dans la suite aucun attentat de cette nature contre les Navires portant pavillons de la *Grande Bretagne*.

On prétend à ce sujet, que si les voyes de la représentation sont inutiles, l'Escadre qui doit partir pour *Alger*, & qui est composée de sept Vaisseaux de guerre, sera renforcée de quelques autres, pour obliger les Algériens, par la force, à accorder la satisfaction que la Cour de *Londres* exige d'eux.

II. Comme toutes les tentatives du Marquis de Cursay en *Corse*, n'y ont pas rétabli le calme, & que les choses y demeurent au contraire dans l'état où nous les avons laissées le mois dernier,

R 2 le

* Voyez notre Journal de Juillet dernier, page 73. où se trouvent le détail & les circonstances de l'enlèvement de ces effets.